

# PLAN D'ACTION MARCHANDISES ET LOGISTIQUE URBAINE 2019-2023

CONSEIL D'ÉTAT  
5 DÉCEMBRE 2018

Ce premier Plan d'action marchandises et logistique urbaine reconnaît les attentes légitimes des transporteurs professionnels à Genève.

Cette feuille de route permettra d'assurer au canton:

- > **VITALITÉ ÉCONOMIQUE**
- > **PROSPÉRITÉ DURABLE**
- > **QUALITÉ DE VIE DES RIVERAINS**



- 6,4 millions de tonnes transportées
- 6,6 milliards de kilomètres parcourus
- 1200 places de livraison



- 69% des marchandises transitent par la route
- 74% du volume entre par le canton de Vaud
- 22'400 véhicules immatriculés

- > **OPTIMISER L'USAGE DES INFRASTRUCTURES ET ÉVITER LES CONFLITS**
- > **PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LES SERVICES CONTRIBUANT À UNE LOGISTIQUE EFFICACE**
- > **AMÉLIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE LIÉE AU TRANSPORTS DE MARCHANDISES**
- > **AIDER LES ACTEURS À S'ORGANISER**

- > **CONCEPT RÉALISÉ EN ÉTROITE CONCERTATION AVEC LES TRANSPORTEURS, LES MILIEUX ÉCONOMIQUES, LES COMMUNES, LES ORGANISATIONS FAITIÈRES**
  
- > **AU TOTAL, 80 PARTICIPANTS ONT ACTIVEMENT CONTRIBUÉ À L'ÉLABORATION DU DOCUMENT. CETTE COCONSTRUCTION DU RAPPORT S'EST DÉROULÉE SUR UNE ANNÉE, DE JANVIER À DÉCEMBRE 2018**

> **LA FEUILLE DE ROUTE DÉTERMINE 22 ACTIONS, ARTICULÉES AUTOUR DE 6 THÉMATIQUES:**

1. Régulation et fonctionnement
2. Économie de services et innovation
3. Zones industrielles et ferroviaires
4. Approvisionnement et gestion des chantiers
5. Transports spéciaux, véhicules agricoles et marchandises dangereuses
6. Communication et suivi des mesures

## **1. CRÉER UNE CARTE DES LIVRAISONS AU CENTRE-VILLE**

Mettre à la disposition des professionnels un outil qui renseigne notamment sur les règles en matière d'horaires de livraison et de tonnages autorisés dans les différents périmètres de l'hypercentre.

## **2. PROMOUVOIR LES VÉHICULES À FAIBLES ÉMISSIONS**

Mettre en place des mesures d'incitation qui font la promotion des mobilités alternatives et générant de faibles émissions, tant en matière de pollution que de bruit.

## **3. AMÉLIORER L'USAGE DES CASES DE LIVRAISON**

Garantir l'accessibilité et la disponibilités des espaces de stationnement sur cases jaunes.

## **4. OPTIMISER LES HORAIRES DE LEVÉE DE DÉCHETS EN VILLE**

Eviter les conflits dans l'usage de la voirie entre les tournées de levée de déchets et celles de livraisons en adaptant les horaires.

## **5. CRÉER UNE PLATEFORME LOGISTIQUE AU CENTRE-VILLE**

Favoriser la mutualisation des outils entre les différents acteurs.

## **6. CRÉER DES SAS DE LIVRAISON ET DÉCALER LES HORAIRES**

Favoriser la mise en place d'outils qui permettent une plus grande flexibilité et autonomie dans la distribution des marchandises.

## **7. DÉVELOPPER DES POINTS RELAIS**

Centraliser les flux de livraison entre plusieurs opérateurs afin de limiter le nombre de déplacements.

## **8. PROMOUVOIR LA REPRISE DIRECTE DES EMBALLAGES**

Limiter le flux des camions en favorisant la reprise immédiate des emballages et en mutualisant les collectes.



## **9. DÉVELOPPER LE FRET FERROVIAIRE**

Promouvoir l'optimisation des infrastructures actuelles et leur développement en s'assurant de leur adéquation avec les besoins des entreprises.

## **10. DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS LOGISTIQUES À LA PRAILLE**

Renforcer le potentiel économique et stratégique du périmètre, notamment en y installant un site logistique performant.

## **11. AMÉNAGER DES AIRES DE STATIONNEMENTS POIDS-LOURDS**

Améliorer les conditions de circulation et de stationnement pour les camions dans les zones industrielles.

## **12. AMÉLIORER LA SIGNALISATION AUTOUR DES Z.I.**

Limiter les kilomètres parcourus inutilement en optimisant la signalisation autour et dans les zones industrielles.

### **13. OPTIMISER LA GESTION DES CHANTIERS**

Responsabiliser et inciter les maîtres d'ouvrage, publics comme privés, à être exemplaires dans le suivi de leurs travaux sur le plan environnemental, économique et social.

### **14. DÉMATÉRIALISER LES PROCÉDURES**

Mieux anticiper les flux de véhicules et optimiser le suivi des chantiers grâce au développement d'outils numériques.

### **15. TESTER UNE LOGISTIQUE MUTUALISÉE SUR LE PAV**

Profiter des chantiers du futur quartier Praille – Acacias – Vernets pour tester des solutions innovantes pouvant être répétées sur d'autres sites.

### **16. CRÉER UN GUICHET UNIQUE POUR LE SUIVI DES CHANTIERS**

Faciliter la coordination des différents acteurs présents sur les chantiers impactant le domaine public.

## **17. RENFORCER LES INFRASTRUCTURES**

S'assurer que les axes stratégiques disposent d'équipements routiers adaptés et éliminer les goulets d'étranglement.

## **18. ÉTUDIER DES ITINÉRAIRES PRÉFÉRENTIELS**

Favoriser les conditions pour un transport de marchandises dangereuses minimisant les risques d'accident sur les axes sensibles.

## **19. FACILITER LES TRAJETS DES ENGINES AGRICOLES**

Prendre en compte les besoins spécifiques lors de réfections de routes.

## **20. RENFORCER L'INFORMATION**

Créer une page dédiée au transport de marchandises sur le site de l'Etat pour y centraliser l'information.

## **21. ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN**

Mettre en place un système qui assure la réalisation des actions du plan, leur évaluation et leur pérennisation le cas échéant.

## **22. DÉVELOPPER DES OUTILS DE COMMUNICATION**

Favoriser la cohabitation entre les transporteurs professionnels et les autres usagers de la route en expliquant les besoins des premiers.

## > **TESTER DES SAS DE LIVRAISON ET DES HORAIRES DÉCALÉS (ACTION 2.1)**

- **Constat**

- ⇒ Circulation compliquée aux heures de pointe

- **Objectif**

- ⇒ Optimiser les déplacements professionnels

- **Action**

- ⇒ Flexibilisation des horaires de livraison au centre-ville

- ⇒ Concentration des points de livraison

- **Application**

- ⇒ Portage du projet: Office cantonal des transports, Fondation des Parkings

- ⇒ Acteurs impliqués: Milieux économiques (CCIG, FER et FCG), transporteurs professionnels (ASTAG, TPG,...), communes

## > DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS LOGISTIQUES À LA PRAILLE (ACTION 3.2)

- Constat

- ⇒ La zone industrielle de La Praille est idéalement située pour assurer la logistique et l'approvisionnement du canton

- Objectif

- ⇒ Mettre en place une stratégie collective avec les principaux acteurs de la zone, afin d'en renforcer le potentiel économique et stratégique

- Action

- ⇒ Favoriser les relocalisations d'entreprises afin de libérer des surfaces

- ⇒ Développer une plateforme logistique mutualisée

- ⇒ Améliorer les conditions de circulation pour les poids lourds

- Application

- ⇒ Portage du projet: Fédération pour les terrains industriels, CFF

- ⇒ Acteurs impliqués: Sociétés logistiques en place (Migros, Planzer,...), office cantonal des transports, projet PAV

## **Mme Nathalie HARDYN**

Directrice du département politique

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)

## **M. Christophe PRADERVAND**

Président

Association suisse des transports routiers (ASTAG), Section Genève

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**